

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (résultant de la ScC-SC4)

PROPOSITION D'ACTION CONCERTÉE POUR L'OUTARDE DE L'INDE (*Ardeotis nigriceps*) PROPOSÉE POUR INSCRIPTION À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION

UNEP/CMS/COP13/Doc.28.2.10

RECOMMANDATIONS POUR LA COP13

- Recommandé pour adoption
- Le Comité de session du Conseil scientifique a encouragé l'Inde à envisager
 - de veiller à ce que les activités proposées couvrent l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce,
 - de collaborer avec le gouvernement du Pakistan concernant les activités proposées,
 - d'inclure une activité visant à établir des mécanismes permettant [l'arrêt sur demande](#) des parcs éoliens pendant les périodes de déplacements et de migration locaux, pour faire face au risque de collision avec des éoliennes,
 - d'inclure une activité visant à traiter le risque de collision avec des lignes de transmission et de distribution,
 - d'inclure une activité pour traiter le risque de perturbation, déplacement, perte et dégradation d'habitats causés par des parcs solaires, parcs éoliens et infrastructures énergétiques associées.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

Règle générale

- Le Conseil scientifique a reconnu que l'Action concertée expliquait clairement comment le gouvernement indien proposait de faire face à certaines des menaces.

Coopération bilatérale et internationale

- Il a été déclaré que l'Action concertée devait garantir que les activités proposées couvrent l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce, et pas seulement l'Inde, et que des mécanismes seraient mis en place pour encourager la coopération bilatérale;
- L'Action concertée a identifié des possibilités de collaboration avec des ONG (par exemple WWF Pakistan) pour encourager le travail à entreprendre ; par ailleurs, l'exploration des options pour collaborer avec le gouvernement du Pakistan a été encouragée.

Menaces liées à l'infrastructure énergétique

- En ce qui concerne la menace liée à la collision avec les éoliennes, qui étaient situées à l'intérieur et autour des aires protégées où l'espèce est présente, une activité a été proposée pour cartographier les projets d'énergie renouvelable à des fins de surveillance (« Cartographie des projets existants et proposés dans le paysage GIB ») ;

- De plus, considérant que chaque oiseau mort représentait une perte importante pour la très petite population, il pourrait être utile d'inclure une activité visant à collaborer avec l'industrie éolienne et énergétique pour établir des mécanismes permettant [l'arrêt sur demande](#) des parcs éoliens pendant les périodes de mouvement local et de migration (ce mécanisme est déjà appliqué avec succès dans d'autres pays);
- L'espèce ne présentait aucun schéma de migration régulière puisque ses déplacements dépendaient de la disponibilité de ressources alimentaires dans un habitat sec ; le mouvement était plutôt « nomade » au sein d'un cycle de migration ; cela pourrait poser un défi pour établir des mécanismes permettant [l'arrêt sur demande](#) des parcs éoliens ; par conséquent, une manière créative de trouver où ils étaient/se déplaçaient et l'analyse de leurs schémas de déplacement (comme le suivi par satellite et l'observation visuelle) était nécessaire ;
- le Conseil scientifique a recommandé d'encourager le gouvernement indien à inclure une activité dans l'Action concertée concernant la menace liée à la collision avec des éoliennes comme suggéré ci-dessus en établissant des mécanismes permettant [l'arrêt sur demande](#) des parcs éoliens pendant la migration et les périodes où des mouvements locaux ont lieu ;
- le Conseil scientifique a également recommandé l'inclusion d'une activité pour traiter le risque a) de collision avec des conduites de transmission et de distribution, b) de dérangement, déplacement, de perte et dégradation des habitats causés par des parcs solaires et des fermes éoliennes et des infrastructures connexes.

Ressources financières

- Pour les nouvelles propositions d'inscription, il serait utile qu'il soit démontré dans l'Action concertée que le budget et d'autres ressources sont disponibles pour mener à bien les activités proposées ;
- Les activités proposées, telles qu'elles figurent actuellement dans l'Action concertée, sont ouvertes et ne font pas référence à un calendrier ; il est recommandé que les activités aient un certain niveau de détail sur la phase de mise en œuvre et le budget disponible.